

<https://www.snetap-fsu.fr/Avancement-a-la-hors-classe-des.html>



# Avancement à la hors classe des enseignants et CPE (1)

- Questions... Réponses ! - Q&R Corpo - Notation, avancement -

**?** Questions  
réponses

Date de mise en ligne : lundi 18 avril 2011

---

Copyright © Snetap-FSU - Tous droits réservés

---

## Question

Dois-je écouter mon administration qui me dit que j'ai le temps de demander pour passer hors classe ?

Ne suis-je pas sûr de toutes les façons de passer hors classe ?

## Réponse

Pendant longtemps, n'étaient promus à la hors classe que des [PCEA](#) ou [PLPA](#) qui étaient au 11ème échelon. L'évolution du ratio Promus/Promouvables a permis depuis quelques années à des enseignants au 10ème, d'être promus.

Actuellement, pour pouvoir passer hors classe, il faut faire la demande, cette dernière est à faire chaque année et est liée à la publication d'une note de service fin janvier début février. Il est donc conseillé à tous les agents qui remplissent les conditions de faire leur demande.